

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 COMITÉ SYNDICAL DU S.I.V.E.D - NG**

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets du centre ouest Var
 Nouvelle Génération

NOMBRE DE MEMBRES			
Constituant l'Assemblée (titulaires et suppléants)	Pouvant prendre part à la délibération	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	29	25	25

DATE DE LA CONVOCATION
09/03/2022

DELIBERATION N°
06/21.03.2022

**L'an deux mille vingt-deux
 et le 21 mars à 17h30**

Le Comité Syndical du S.I.V.E.D. NG (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération), régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans LA SALLE « ESPACE REUNION » à la CC CŒUR DU VAR au LUC EN PROVENCE sous la présidence de Monsieur Eric AUDIBERT, Président.

Étaient présents :

Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S	Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S
C.A.P.V.	M. AUDIBERT M. BONNET M. BREMOND M. DEBRAY M. GIULIANO M. GUIOL M. GUISIANO M. PERO M. PORZIO M. VERAN	M. SIMONETTI M. VALLOT	C.C.C.V.	M. BRUN M. LAIN M. PORTAL M. ROUX Mme VIORT	M. BERTORELLO M. DRAGONE M. ROSSI
			C.C.P.V.	M. GIACOMELLI M. PHILIBERT M. ROUSSELET M VERCOUTRE	M. VESPERINI

OBJET DE LA DELIBÉRATION :

**ORGANISATION DU JEU CONCOURS « TOUS AU COMPOST 2022 »
 ET APPROBATION DE SON REGLEMENT,**

Sur le rapport de Monsieur le Président EXPOSANT :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
 VU les statuts du SIVED NG,

CONSIDÉRANT que le SIVED NG souhaite atteindre les objectifs réglementaires, notamment de tri à la source des biodéchets (Loi LTECV 2015 et Directive cadre européenne déchets 2018),

CONSIDÉRANT que le SIVED NG souhaite atteindre les objectifs de réduction des ordures ménagères résiduelles inscrits dans son Programme Local de Prévention approuvé le 1^{er} juillet 2019 (délibération n°06/01.07.2019 du 1^{er} juillet 2019),

CONSIDÉRANT que le SIVED NG participe à l'opération nationale « Tous au compost » 2022 et souhaite organiser des événements et un jeu concours durant cette quinzaine,

CONSIDÉRANT que les composteurs et les poulaillers sont des outils permettant l'atteinte des objectifs mentionnés,

CONSIDÉRANT le règlement du jeu concours du SIVED NG ci-annexé qui en présente les modalités d'organisation ainsi que les lots à gagner,

Le Comité Syndical, après avoir

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

PRIS CONNAISSANCE du projet « Tous au compost 2022 » et du projet de jeu concours afférent,

PRIS CONNAISSANCE du règlement du jeu concours du SIVED NG,

DÉLIBÉRÉ à l'unanimité,

APPROUVE l'organisation du projet « Tous au compost 2022 » ainsi que l'organisation d'un jeu concours afférent à cette animation,

APPROUVE le règlement du jeu concours ci-annexé,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente décision.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Éric AUDIBERT

